



REPUBLIQUE DE GUINEE
Travail-Justice-Solidarité

MINISTRE DE LA SANTE ET DE L'HYGIENE PUBLIQUE
UNITE D'APPUI A LA GESTION ET A LA COORDINATION DES PROGRAMMES
(UAGCP)



Conakry, le 05 février 2025

AVIS D'ATTRIBUTION DEFINITIVE DU MARCHÉ

L'Autorité contractante,

- Vu le Décret D/333/PRG/SGG du 17 décembre 2019 portant code des marchés publics ;
- Vu le dossier d'appel d'offres DAO N°033/2024/S/AON/FM-GAVI/UAGCP « Sélection d'un prestataire pour fournir les services de maintenance informatique de l'UAGCP et EMOs ».
- Vu la notification d'attribution provisoire du marché en date du 16 janvier 2025, en vertu de l'article 81 du Code des marchés publics ;
- Vu la notification concomitante en date du 16 janvier 2025, adressée aux soumissionnaires non-retenus conformément à l'article 81 du Code des marchés publics ;

Décide :

D'attribuer définitivement, le marché-cadre à coût unitaire « *Sélection d'un prestataire pour fournir les services de maintenance informatique de l'UAGCP et EMOs* » pour une durée d'une année renouvelable à l'entreprise **GUINEA NETWORK SOLUTIONS**, Landréah, Commune de Dixinn, Conakry – République de Guinée. Tel : 625 72 55 46, email : contact@guineanetworksolutions.com

Pour l'Autorité contractante,

Dr Timothée GUILAVOGUI

Le Coordonnateur de l'UAGCP

